

No part of this product may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without written permission from the IB.

Additionally, the license tied with this product prohibits commercial use of any selected files or extracts from this product. Use by third parties, including but not limited to publishers, private teachers, tutoring or study services, preparatory schools, vendors operating curriculum mapping services or teacher resource digital platforms and app developers, is not permitted and is subject to the IB's prior written consent via a license. More information on how to request a license can be obtained from http://www.ibo.org/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license.

Aucune partie de ce produit ne peut être reproduite sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des systèmes de stockage et de récupération d'informations, sans l'autorisation écrite de l'IB.

De plus, la licence associée à ce produit interdit toute utilisation commerciale de tout fichier ou extrait sélectionné dans ce produit. L'utilisation par des tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, des éditeurs, des professeurs particuliers, des services de tutorat ou d'aide aux études, des établissements de préparation à l'enseignement supérieur, des fournisseurs de services de planification des programmes d'études, des gestionnaires de plateformes pédagogiques en ligne, et des développeurs d'applications, n'est pas autorisée et est soumise au consentement écrit préalable de l'IB par l'intermédiaire d'une licence. Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour demander une licence, rendez-vous à l'adresse http://www.ibo.org/fr/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license.

No se podrá reproducir ninguna parte de este producto de ninguna forma ni por ningún medio electrónico o mecánico, incluidos los sistemas de almacenamiento y recuperación de información, sin que medie la autorización escrita del IB.

Además, la licencia vinculada a este producto prohíbe el uso con fines comerciales de todo archivo o fragmento seleccionado de este producto. El uso por parte de terceros —lo que incluye, a título enunciativo, editoriales, profesores particulares, servicios de apoyo académico o ayuda para el estudio, colegios preparatorios, desarrolladores de aplicaciones y entidades que presten servicios de planificación curricular u ofrezcan recursos para docentes mediante plataformas digitales— no está permitido y estará sujeto al otorgamiento previo de una licencia escrita por parte del IB. En este enlace encontrará más información sobre cómo solicitar una licencia: http://www.ibo.org/es/contact-the-ib/media-inquiries/for-publishers/guidance-for-third-party-publishers-and-providers/how-to-apply-for-a-license.





French B – Higher level – Paper 1 Français B – Niveau supérieur – Épreuve 1 Francés B – Nivel superior – Prueba 1

Thursday 23 May 2019 (afternoon) Jeudi 23 mai 2019 (après-midi) Jueves 23 de mayo de 2019 (tarde)

1 h 30 m

Text booklet - Instructions to candidates

- · Do not open this booklet until instructed to do so.
- This booklet contains all of the texts required for paper 1.
- Answer the questions in the question and answer booklet provided.

Livret de textes - Instructions destinées aux candidats

- N'ouvrez pas ce livret avant d'y être autorisé(e).
- · Ce livret contient tous les textes nécessaires à l'épreuve 1.
- Répondez à toutes les questions dans le livret de questions et réponses fourni.

Cuaderno de textos – Instrucciones para los alumnos

- · No abra este cuaderno hasta que se lo autoricen.
- Este cuaderno contiene todos los textos para la prueba 1.
- Conteste todas las preguntas en el cuaderno de preguntas y respuestas.

Blank page Page vierge Página en blanco

Texte A

COURRIER DES LECTEURS : Scandale énergétique à La Réunion*



[Source: Tom Wang / Shutterstock]

- L'île de La Réunion fait partie de la France, une nation qui est arrivée à un haut degré de connaissance dans de nombreux domaines. En matière d'énergie, la France a résolu sa problématique en grande partie grâce aux centrales nucléaires. Il est vrai que, quand on n'a pas de pétrole, le nucléaire est très tentant. Mais qu'en est-il de notre petite île, située à plus de neuf mille kilomètres de l'Hexagone et soixante fois moins peuplée ?
- lci, à La Réunion, nous avons beaucoup plus de soleil, beaucoup plus d'eau, un relief beaucoup plus accentué, donc rien à voir avec la situation énergétique de l'Hexagone. Nos connaissances nous permettraient de produire toute notre énergie, sans le nucléaire, qui est bien sûr exclu en raison de la taille du marché, et surtout sans pétrole, qui coûte si cher à tant d'économies occidentales.
- Alors qu'attend-on? Depuis un certain nombre d'années, on bricole des petites installations plus ou moins expérimentales. On fait joujou avec le soleil, le vent et même la température de la mer, mais rien de bien sérieux. Au lieu de prendre à bras le corps notre problématique énergétique de manière globale, on lance des petites opérations minables pour calmer les écolos, mais on n'entreprend pas un projet énergétique d'envergure.
- Que fait-on? On importe du pétrole. On plombe donc un peu plus notre économie locale, et de ce fait on crée un peu plus de chômeurs à La Réunion. Et pourquoi importe-t-on du pétrole? Parce que pour le gouvernement, malgré les conséquences financières, il est tellement plus facile de faire des affaires que d'innover. Le renouvelable serait pourtant tellement moins cher que le pétrole. Merci, messieurs les technocrates!
 - 20 tellement moins their que le petrole, merci, messieurs les technocrates s
- **6** François Maugis, Président de l'association Énergie Environnement

Texte remanié à but pédagogique avec l'aimable permission de François-Michel MAUGIS - Ingénieur en économie - Reunion island. energie.environnement@wanadoo.fr - http://www.assee.fr. Le JIR

^{*} La Réunion : petite île de l'Océan indien, département et région d'outre-mer français

Scandale énergétique sur une petite ile de l'Océan Indien.

Nous faisons partie d'une société civilisée, organisée qui a atteint un haut degré de connaissance. Mais tout cela est noyé dans un invraisemblable magma sociétal qui a l'art de brouiller les pistes et qui, finalement, paralyse l'évolution, le progrès.

En matière d'énergie, le territoire hexagonal possède sa propre problématique et l'a résolue (en partie) grâce aux centrales nucléaires. Il est vrai que, lorsqu'on n'a pas de pétrole, le nucléaire est très tentant. Mais qu'en est-il d'une petite ile située à plus de neuf mille kilomètres de là et soixante fois moins peuplée? Très pudiquement nos technocrates appellent cela un territoire non interconnecté! Nous avons beaucoup plus de soleil que là-bas, beaucoup plus d'eau, un relief beaucoup plus accentué, donc rien à voir avec la problématique énergétique de la grande métropole. Nos connaissances nous permettraient ici de produire notre propre énergie, sans nucléaire qui de toute façon est exclu compte tenu de la taille du marché et surtout sans pétrole, cet or noir qui coûte si cher et qui plombe nombre d'économies occidentales.

Alors qu'attend-on? On se le demande. Depuis un certain nombre d'années, on bricole des petites installations plus ou moins expérimentales et évidemment très chères. On fait joujou avec le soleil, le vent et même la température de la mer, mais rien de bien sérieux. Tout se passe comme si on ne voulait pas s'adapter au territoire, on ne voulait pas être intelligent. Pourquoi? Cela est à l'image du reste. C'est tellement plus facile de faire des « affaires » sur le dos des Réunionnais et des 67 millions de contribuables français. Alors, on importe du pétrole. On plombe un peu plus notre économie locale, on crée un peu plus de chômeurs. Au lieu de prendre à bras le corps notre problématique énergétique de manière globale, on continue de bricoler. On lance des appels d'offre minables pour répartir entre les différents départements d'Outre-mer des petites opérations pour calmer les écolos, mais aucune étude sérieuse d'envergure. Il ne faut surtout pas que le renouvelable soit moins cher que le pétrole! Un scandale de plus. Merci messieurs les technocrates.

Ceci est l'article original reproduit dans son intégralité à la demande de l'auteur François MAUGIS

Président de l'association Énergie Environnement energie.environnement@wanadoo.fr

Publié par Clicanoo le 22 mai 2017 : https://www.clicanoo.re/clicazot/Article/2017/05/22/

Scandale-energetique-sur-une-petite-ile-de-lOcean-Indien_468936

Publié par Le Quotidien du 24 mai 2017.

(Texte approuvé par une majorité de professionnels réunionnais de l'énergie)

Texte B

10

25

Africa Check: contre la fausse information

En 2017, Africa Check a obtenu le 2^e Prix francophone de l'innovation dans les médias.

Qui sommes-nous?

Africa Check est une organisation créée pour promouvoir l'exactitude et l'honnêteté dans le débat public et les médias en Afrique. Pour que la démocratie fonctionne, les personnalités publiques doivent être tenues pour responsables de leurs déclarations. Africa Check est une organisation indépendante, non partisane. Nous vérifions les déclarations faites dans l'espace public en utilisant les compétences journalistiques et les preuves provenant des derniers outils en ligne, des lecteurs, des sources publiques et des experts. De plus, nous faisons la part des choses entre les faits et la fiction pour en publier les résultats.



Comment travaillons-nous?

L'impartialité, la transparence et l'exactitude guident notre approche à chaque étape.

1. Choisir l'affirmation à vérifier

D'abord, nous sélectionnons nos sujets sur la base de ces critères : le sujet est-il important, les propos constituent-ils un fait ou une opinion et ont-ils déjà fait l'objet d'une vérification ?

2. Présenter exactement ce qui a été dit

Une fois que nous avons le sujet, nous vérifions la déclaration de départ. Qu'est-ce qui a été dit exactement ? Est-ce que cela a été rapporté ? Et dans quel contexte ?

20 3. Demander des preuves

Nous essayons ensuite toujours de contacter la personne qui a parlé (ou son service) et lui demandons les preuves disponibles.

4. Consulter nos archives et autres sources

Nous consultons nos archives et d'autres sources ouvertes au public, à la recherche de preuves qui confirment la déclaration, ou de faits qui la contredisent.

5. Discuter les preuves avec des experts

Si nécessaire, nous soumettons les preuves obtenues à des experts pour être sûrs de bien les comprendre. Nous nous adressons uniquement aux experts qui acceptent d'être enregistrés. Nous n'utilisons pas de sources anonymes.

30 6. Rédiger l'article et fournir des liens

Nous rédigeons notre article en présentant tout d'abord la déclaration et son contexte, puis les preuves qui confirment les propos, suivies des données contraires. Enfin, nous rédigeons une conclusion équilibrée. Pour chaque preuve que nous mentionnons, nous fournissons un lien vers notre source.

7. Soumettre l'article à un confrère pour relecture

Pour être sûrs que l'article soit précis, avant la finalisation nous demandons à un collègue de l'examiner.

8. Publier et suivre les réactions

40

Nous mettons l'article gratuitement à la disposition des usagers sur notre site. Quand un lecteur identifie une erreur, nous actualisons l'article de manière claire.

adapté du site https://fr.africacheck.org (2017)

Texte C





L'année de césure a le vent en poupe! Aujourd'hui, surtout proposée par les écoles de commerce et d'ingénieurs, la formule permet à certains étudiants d'interrompre leurs études universitaires pendant un an pour effectuer un stage en entreprise. Mais quels sont les pièges à éviter? On fait le point.

Méfiez-vous des abus

Veillez à ce que votre mission et votre salaire s'accordent bien à votre niveau d'études car certains étudiants, hélas, se font exploiter. C'est ce qui est arrivé à Benoît, qui a opté pour une année de césure dans l'espoir qu'elle l'aiderait à choisir sa spécialisation de troisième année. « Je m'y suis pris un peu au dernier moment pour chercher mon stage. J'ai trouvé une offre de six mois dans une petite entreprise qui ouvrait des fast-foods à Londres. J'avais souhaité être dans une jeune entreprise de cette taille qui me permettrait d'avoir plus de responsabilités, mais c'est l'inverse qui s'est produit. De plus, je me suis retrouvé dans un stage très mal payé et très peu enrichissant. Il fallait que je compte les sandwichs invendus en fin de journée, par exemple. J'ai décidé de mettre fin à cette expérience au bout de deux mois. » Il a ensuite trouvé un nouveau stage de six mois au sein d'une équipe financière à Londres : « Je m'éclate, confie l'étudiant. Ma mission principale : analyser l'évolution du marché mobile multimédia. Une expérience qui correspond vraiment à ma formation. »

N'hésitez pas à négocier votre salaire

Si le salaire ne doit pas être la principale motivation d'un stage, il peut quand même être intéressant de réussir à couvrir les frais engendrés grâce à votre rémunération. La loi prévoit le versement d'un salaire mensuel minimum de 508,20 € s'il s'agit d'un stage supérieur à deux mois. Sachez toutefois que certains arrivent à négocier jusqu'à 1600 €, voire plus.

Gardez le contact et préparez bien votre retour

Dans la plupart des écoles de commerce et des écoles d'ingénieurs, un enseignant tuteur est assigné à chaque étudiant. [– X –], n'hésitez pas à faire appel à lui par mails ou téléphone [– 31 –] vous avez une question. [– 32 –] le BNEI*, « il est indispensable aux étudiants de garder un lien avec l'école pendant la césure ». [– 33 –] problème, votre établissement peut vous être d'une grande aide. [– 34 –] un an, vous devrez vous remettre à vos études. Ceci dit, le retour n'est pas toujours facile à gérer après avoir pris goût à l'autonomie. [– 35 –], sachez que vous aurez peut-être à rendre un bilan auprès de votre administration (rapport oral ou écrit, blog...) pour partager votre expérience de la césure.

Extrait adapté de l'article «Année de césure : les pièges à éviter», Sylvie Lecherbonnier, Nicolas Berrod, Sarah Hamdi. L'Étudiant. 12 mai 2015. Reproduit avec autorisation.

^{*} BNEI : Bureau national des élèves ingénieurs

5

10

15

20

25

30

35

Drôles de parents

L'auteur parle d'une partie de son enfance, et de ses parents à cette époque-là.

Je ne comprenais pas souvent mon père. Je le compris un peu plus au fil des ans, mais pas totalement. Et c'était bien ainsi. [...]

Tout le temps il chantonnait, mal. Parfois il sifflotait, tout aussi mal, mais comme tout ce qui est fait de bon cœur c'était supportable. Il racontait de belles histoires et [...] il chassait tout mon sommeil. Le plus souvent, je finissais hilare en sautant sur mon lit ou caché pétrifié derrière les rideaux.

— Ce sont des histoires à dormir debout, disait-il avant de quitter ma chambre. [...]

Le dimanche après-midi, pour chasser tous les excès de la semaine, il faisait de la musculation. Face au grand miroir encadré de dorures et surmonté d'un grand nœud majestueux, il remuait de minuscules haltères en écoutant du jazz, torse nu et la pipe au bec. Il appelait ça « le gym tonic » car parfois il s'arrêtait pour boire son gin tonic à grandes gorgées et déclarait à ma mère :

— Vous devriez essayer le sport, Marguerite, je vous assure, c'est drôle et on se sent beaucoup mieux après ! [...]

Je n'ai jamais bien compris pourquoi, mais mon père n'appelait jamais ma mère plus de deux jours de suite par le même prénom. Même si certains prénoms la lassaient plus vite que d'autres, ma mère aimait beaucoup cette habitude et, chaque matin dans la cuisine, je la voyais observer mon père, le suivre d'un regard rieur, le nez dans son bol, ou le menton dans les mains, en attendant le verdict.

- Oh, non, vous ne pouvez pas me faire ça ! Pas Renée, pas aujourd'hui ! Ce soir nous avons des gens à dîner ! s'esclaffait-elle, puis elle tournait la tête vers la glace et saluait la nouvelle Renée en grimaçant, la nouvelle Joséphine en prenant un air digne, la nouvelle Marylou en gonflant les joues.
 - En plus, je n'ai vraiment rien de Renée dans ma garde-robe!

Un jour par an seulement, ma mère possédait un prénom fixe. Le 15 février, elle s'appelait Georgette. Ce n'était pas son vrai prénom, mais la Sainte-Georgette avait lieu le lendemain de la Saint-Valentin*. Mes parents trouvaient tellement peu romantique de s'attabler dans un restaurant entourés d'amours forcées, en service commandé. Alors chaque année, ils fêtaient la Sainte-Georgette en profitant d'un restaurant désert et d'un service à leur seule disposition. De toute manière, Papa considérait qu'une fête romantique ne pouvait porter qu'un prénom féminin.

— Veuillez nous réserver la meilleure table, au nom de Georgette et Georges s'il vous plaît. Rassurez-moi, il ne vous reste plus de vos affreux gâteaux en forme de cœur ? Non! Dieu merci! disait-il en réservant la table d'un grand restaurant.

Olivier Bourdeaut, *En attendant Bojangles* (2016). Avec l'aimable autorisation des Éditions Finitude.

^{*} la Saint-Valentin : fête des amoureux, célébrée le 14 février

Texte E





[S'Cool Bus.org]

Louviers, une commune normande au sud de Rouen, est la première en France à financer des cyclo-bus scolaires. Chaque S'Cool Bus, c'est son nom, permet à des enfants du primaire d'aller à l'école et d'en revenir en pédalant, sans polluer.

- À Louviers, depuis janvier, une trentaine de jeunes élèves pédalent avec le sourire, malgré le froid mordant, pour se rendre à l'école à bord d'un singulier véhicule : le S'Cool Bus. Ce quadricycle, qui circule à environ 15 km/h, possède vitesses, marche-arrière et assistance électrique pour aider les pédaleurs. À son bord, neuf enfants équipés d'un casque de cycliste et d'un gilet fluo font équipe pour faire avancer la machine, sous l'œil vigilant d'un accompagnateur bénévole. Une première en France.
- « L'idée de créer ces S'cool Bus est venue à un ami, Amaury Piquiot, lors d'un stage qu'il effectuait en 2011 aux Pays-Bas pour son école de commerce, raconte Vincent Guezou, gérant-chauffeur de S'Cool Bus. Il avait alors croisé un de ces bus en rentrant chez lui. » Peu à peu, l'idée germe. Amaury Piquiot, épaulé d'une poignée d'amis, retourne aux Pays-Bas chercher un cyclo-bus et lance l'association S'Cool Bus en 2014.
- Grâce au bouche-à-oreille, les bénévoles convainquent huit familles de Rouen de tester ce nouveau mode de ramassage scolaire gratuit. Conquises, celles-ci ont ensuite écrit à la mairie pour l'exhorter à développer cette expérience.

« Ils ont le sourire en arrivant »

Si la ville de Rouen a décidé de ne pas adhérer au projet, la Communauté d'agglomérations
20 Seine-Eure* a été séduite: elle a passé un contrat de deux ans avec S'Cool Bus pour la ville
de Louviers. Et le bus à pédales intéresse maintenant d'autres villes, notamment une commune
près de Lyon.

À Louviers, André Neveu, directeur de l'école primaire Anatole France, soutient à fond le projet : « Les enfants sont récupérés en bas de chez eux ; ils vont à l'école ensemble, tout le monde pédale, ils ont le sourire en arrivant. » Pour lui, c'est un « moyen pédagogique de sensibiliser les plus jeunes sur l'impact des modes de transport classiques sur l'environnement. Et quand je vois les enfants qui ont de plus en plus d'asthme, qui sont de plus en plus souvent malades, le sport en plein air ne peut que leur faire du bien... Plus ils sont exposés au froid, plus ils sont résistants. »

30 André Neveu, qui espère voir l'expérience s'étendre, souhaiterait un engagement de la part de l'Éducation nationale.

© Anne-Laure Frémont / lefigaro.fr / 05.01.2017

^{*} Communauté d'agglomérations Seine-Eure : groupe de communes au sud de la ville de Rouen